



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accusations de harcèlement au CHU de Poitiers

Question écrite n° 39120

Texte de la question

Mme Agnès Thill alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les accusations de harcèlement au sein du CHU de Poitiers, révélées par une enquête de *France Info* en date du 17 mai 2021. Selon cette enquête, des cas de harcèlement d'internes ont débuté au sein du CHU de Poitiers dès 2013 et les premières alertes ont été lancées dès 2017 à la direction. Pourquoi ces cas de harcèlement ont-ils continué malgré les alertes ? Quels sont les systèmes d'alerte disponibles ? Ont-ils dysfonctionné ? Une inspection de l'agence régionale de santé a conclu à un « risque grave et imminent ». Elle a donc préconisé la suspension des fonctions de chef de pôle et chef de service des praticiens visés ainsi que l'arrêt des stages d'internat. Mais, si les suspensions ont été mises en exécution, selon les informations de *France Info*, l'un des médecins visés encadre toujours les internes. Enfin, en ce qui concerne les stages d'internat, le CHU souhaite les poursuivre, malgré les avertissements de l'ARS. Ces informations sont-elles confirmées ? Si oui, pourquoi un médecin soupçonné de cas de harcèlement peut-il continuer à encadrer des internes ? Et pourquoi ces stages d'internat se poursuivent-ils malgré les recommandations de l'ARS ? L'intersyndicale nationale des internes, dans son enquête sur la santé mentale des jeunes médecins, parue en 2017, apprenait qu'un interne se suicide tous les dix-huit jours en France. Pour une trop large part, ces nombreux suicides sont directement imputables au harcèlement, comme l'illustre particulièrement le cas dramatique de Florian Rodaro, jeune interne à Troyes, qui s'est donné la mort en février 2020 suite aux difficultés rencontrées avec son chef de service selon les informations de *L'Est-Eclair* en date du 25 février 2021. Aussi, elle lui demande des réponses aux nombreuses interrogations soulevées par cette enquête et portées par la présente question, ainsi que les mesures qu'il compte mettre en place pour protéger les internes de médecine.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39120

Rubrique : Harcèlement

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4321

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)